

Avis soumis au vote par la FSU



[Retour](#)

L'avis émis le 22 juin 2012

Le document unique d'évaluation des risques se met en place dans le cadre d'une volonté d'associer l'ensemble des personnels des écoles dans une politique de prise en compte des questions de santé et sécurité au travail.

Pour que cette réflexion soit une réalité dans toutes les écoles, cela doit se traduire par une information de tous les personnels concernés et un temps dédié spécialement à cette mise en œuvre.

- 7 voix pour.

La réponse du DASEN

Je suis conscient de la difficulté pour les personnels concernés, et notamment dans le premier degré, de mettre en place une démarche d'évaluation des risques, qui peut sembler d'un prime abord abstraite et contraignante.

C'est pourquoi les assistants de prévention de circonscription ont été conviés à une demi-journée de formation le 19 octobre 2012, afin de leur permettre d'accompagner les écoles dans la mise en œuvre des consignes départementales. Ils seront également invités aux journées de formation des membres des CHSCT.